



TIR SPORTIF LIBOURNE

26, rue de l'Housteauneuf

33500 Libourne

Tél. : 05 57 51 95 93

Libourne, le 1^{er} septembre 2021

CONVOCAATION

Madame, Monsieur,

Nous vous invitons à assister à l'Assemblée Générale de notre association qui aura lieu au stand de tir municipal de Libourne le samedi 25 septembre 2021 à 15h.

Ordre du jour

- Ouverture de l'Assemblée Générale ordinaire
- Approbation du Procès-Verbal de l'Assemblée Générale 2020
- Présentation du rapport moral du Président
- Présentation du rapport financier
- Présentation du budget prévisionnel
- Présentation du bilan sportif
- La parole aux élus
- Questions diverses
- Clôture de l'Assemblée Générale ordinaire.

Un vin d'honneur clôturera cette assemblée.
Cette réunion est importante, venez nombreux.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'assurance de nos sentiments sportifs et amicaux.

Le Bureau
Les membres du Conseil d'administration

Pass Sanitaire :

En application du décret 2021 – 1059 du 07 août 2021 prescrivant les mesures générales nécessaires à la gestion de la sortie de crise sanitaire, nous vous informons de la nécessité de présenter un « pass sanitaire » pour participer à cette réunion.

Délivrance des licences :

Les licences peuvent être renouvelées dès à présent.

A l'attention des détenteurs d'armes et des tireurs : Suite au durcissement de la législation sur les armes, il est impératif que les détenteurs d'armes renouvellent leur licence avant le **31 octobre 2021**) **Au-delà de cette date vous ne serez plus en règle pour transporter et détenir vos armes.**

----- ✂ ----- ✂ -----

PROCURATION

(A renvoyer au club avant le 22/09/2021)

Je soussigné (e) Mr, Mme

Licence n°

Ne pouvant me rendre à l'Assemblée Générale de l'association du « Tir Sportif Libourne » du **25/09/2021**, je

donne procuration pour me représenter à Mr, Mme

Signature